

À la découverte des professeurs de l'ancienne université d'Aix, de ses origines à 1793¹

David de la Croix² & Alice Fabre³

Une littérature récente en histoire économique⁴ s'attache à comprendre les avancées et les progrès de la société occidentale sur une longue période en analysant la façon dont la connaissance est créée et diffusée à travers les institutions qui en sont dépositaires. Derrière ces institutions, formelles, telles les universités et les sociétés savantes, ou informelles, telles la République des Lettres⁵, se trouvent des hommes qui, par leur activité intellectuelle, ont créé, compilé, discuté, transmis les progrès du savoir⁶. Cette littérature s'appuie sur la notion de capital humain, développée par Gary Becker⁷, qui comprend l'ensemble des connaissances et compétences détenues par un individu, et étudie son impact et à son évolution dans le temps.

La transmission du savoir est au cœur des universités, dont le rôle dans la diffusion du progrès reste sujet à controverse. Alors que les universités médiévales constituent l'une des créations les plus innovantes de la société occidentale, et sont créditées de nombreuses influences positives⁸, elles sont souvent considérées comme endormies et sclérosées lors de la période moderne⁹. Leurs difficultés à s'ouvrir aux nouveaux domaines en expansion¹⁰, voire leur opposition à la modernité, sont souvent citées comme cause de leur déclin.

Nous étudions dans ce travail le corps professoral de l'ancienne université d'Aix, créée en 1409, dans un terreau déjà fertile pour l'enseignement supérieur (école cathédrale, école de grammaire), et abolie en 1793 par la Convention. L'université d'Aix est, typiquement, vue habituellement¹¹ comme une université aux débuts difficiles, avec un développement certain à

¹ Nous sommes redevables vis-à-vis de Laurence Americi, Jean Boutier, Noël Coulet, David Gentilcore, et Dominique Julia, des deux rapporteurs anonymes et de l'éditeur, pour leurs suggestions et commentaires lors de l'élaboration de cet article. Nous remercions également Jean-Luc Bidaux (bibliothèque Faculté de Lettres Aix), Philippe Ferrand (Méjanès) et Gaëlle Neuser (archives Arbaud) pour leur aide à la constitution de la base prosopographique. David de la Croix remercie l'IMÉRA - Institut d'études avancées de l'Université d'Aix Marseille pour l'avoir accueilli à l'automne 2017.

² IRES, UCLouvain, Place Montesquieu 3, B-1348 Louvain-la-Neuve, et CEPR, Londres.

³ Aix-Marseille Univ., CNRS, EHESS, Centrale Marseille, AMSE, Marseille, France.

⁴ SQUICCIARINI (Mara) et VOIGTLÄNDER (Nico), "Human Capital and Industrialization: Evidence from the Age of Enlightenment", *The Quarterly Journal of Economics*, 130 (4), 2015, p. 1825-1883. Les deux auteurs établissent un lien entre le développement économique en France au XIX^e siècle et la densité d'abonnés à l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert au XVIII^e siècle.

⁵ MOKYR (Joël), *A Culture of Growth, The origins of the modern economy*, Princeton, Princeton University Press, 2016.

⁶ Voir en particulier WOTTON (David), *The Invention of Science: A New History of the Scientific Revolution*, London, Allen Lane, 2015.

⁷ BECKER (Gary), *Human Capital. New York: National Bureau of Economic Research*, Columbia, Columbia University Press, 1964.

⁸ Telles par exemple le rôle des juristes dans la promotion de la révolution urbaine et commerciale, voir CANTONI (Davide) et YUCHTMAN (Noam), « Medieval Universities, Legal Institutions, and the Commercial Revolution », *Quarterly Journal of Economics*, 129 (2), 2014, p. 823-887.

⁹ Voir le panorama global de CHARLE (Christophe) et VERGER (Jacques), *Histoire des universités*, Paris, PUF, 2012, et le numéro spécial des *Annales du Midi*, « Universités du Midi de la France à l'époque moderne », FERTE (Patrick) (dir.), t. 212, n° 268, oct-déc. 2009.

¹⁰ Voir CHARTIER (Roger) et REVEL (Jacques), « Université et société dans l'Europe moderne : position des problèmes », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 25 (3), 1978, p. 353-374 ; FERTE (Patrick), *ibid* p. 545-568 ; PEDERSEN (Olaf), « Tradition and Innovation », in RIDDER-SYMOENS (Hilde) (ed.), *A History of the University in Europe. Vol. II: Universities in Early Modern Europe (1500-1800)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 451-487.

¹¹ Le jugement de Simone Guénée est à cet égard représentatif « Après une existence très modeste au XV^e siècle, succédant à des origines et une fondation obscures, l'Université d'Aix connut à la fin du XVI^e siècle une période

la fin du XVI^e siècle, mais caractérisée par un manque d'éclat général et un faible nombre d'étudiants. Les livres sur l'histoire d'Aix ou de la Provence lui accordent d'ailleurs peu de place¹². Cette vision mitigée repose sur la taille de la population étudiante, sur une estimation, subjective, de l'originalité de la production scientifique, ou encore sur le manque de diversité de sa population étudiante¹³. Construire une base de données sur le corps professoral de l'université d'Aix permet de reconsidérer cette question sous un angle nouveau.

Notre étude vise ainsi à apporter un regard nouveau sur l'université d'Aix et son potentiel rayonnement sur la longue période, en se centrant sur son capital humain, en termes de quantité et de qualité (écrits, citations). À cet effet, nous construisons une base de données, inédite, de son corps professoral, de sa création à sa suppression en 1793. La dimension de longue durée retenue permet d'appréhender l'évolution des caractéristiques de la population, en termes de mobilité et de notoriété, et apporte un éclairage complémentaire aux travaux plus micro-historiques. Le prix à payer pour élaborer un tel panorama est de devoir constituer une base de données à partir de sources diverses et hétérogènes en qualité.

Il n'existe pas de prosopographie des professeurs de l'ancienne université d'Aix, sur laquelle nous pourrions nous appuyer. Seuls des ouvrages, à partir des archives encore existantes sur l'histoire de l'université, ainsi que des florilèges ont été publiés, fondés sur les actes notariés, l'étude des matricules étudiants, et l'analyse des statuts. Le cas d'Aix n'est pas isolé. Contrairement à la plupart des universités du nord de l'Europe¹⁴, le travail de construction de bases de données prosopographique des professeurs des anciennes universités françaises avant la révolution a peu été entrepris. Selon Jacques Verger, une difficulté majeure provient du fait que la notion de professeur n'est elle-même pas définissable de façon stable¹⁵. À propos des universités à la fin du Moyen-âge, il écrit : « Le premier problème vient de ce qu'en fait, derrière l'apparente clarté des statuts organisant les activités d'enseignement se cachent des situations concrètes très diverses qui interdisent de parler des enseignants des universités médiévales comme d'un corps homogène ». Une autre difficulté réside dans la définition même des institutions, la frontière entre universités (ou facultés), collèges étant souvent peu précise, ou mouvante¹⁶. Enfin, de nombreuses archives ont été perdues, notamment à la période de la révolution française, nécessitant un travail important de reconstitution *ex post*. Quelques rares ouvrages existent toutefois, qui fournissent des listes détaillées d'enseignants : les ouvrages de

de prospérité. Très tolérante, elle évita les conséquences des guerres de Religion qui vidèrent de leurs étudiants les Universités voisines de Montpellier, Orange et Valence, et nuisirent à Avignon. Elle ne brilla pas d'un grand éclat et n'eut jamais un très grand nombre d'étudiants. L'enseignement des arts et de la théologie ne connut que peu de rayonnement. Celui du droit resta malgré tout d'un niveau médiocre. Par contre, celui de la médecine eut une véritable originalité, en mettant l'accent sur le côté pratique et clinique. L'Université fut supprimée en 1793, le Collège resta ouvert jusqu'en 1795 » (GUENEE (Simonne), *Bibliographie de l'histoire des universités françaises des origines à la Révolution. Tome II*, Paris, Ed. A. et J. Picard, 1978, p. 3).

¹² Voir par exemple BUSQUET (Raouf), *Histoire de la Provence*, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte, 1954, ou FERTE (Patrick), *ibid.*, p. 459-478.

¹³ Par exemple, Dominique Julia souligne qu'« Aix-en-Provence (...) ne reçoit, toutes facultés réunies, presque exclusivement que des provençaux entre le 16^e et le 18^e siècle ». JULIA (Dominique), « Les institutions et les hommes », dans VERGER (Jacques) (éd.), *Histoire des Universités en France*, Toulouse, Privat, 1986, p. 164.

¹⁴ Cf. par exemple les catalogues directement disponibles sur le web de Leyden (<http://hoogleraren.leidenuniv.nl/>), Utrecht ([Catalogus Professorum Academiae Rheno-Traiectinae](http://profs.library.uu.nl/index.php)), Rostock ([Catalogus Professorum Rostochiensium](http://cpr.uni-rostock.de/)), <http://cpr.uni-rostock.de/>), Groningen ([Catalogus Professorum Academiae Groninganae](https://hoogleraren.ub.rug.nl/), <https://hoogleraren.ub.rug.nl/>).

¹⁵ VERGER (Jacques), « Peut-on faire une prosopographie des professeurs des universités françaises à la fin du Moyen-Âge ? », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Âge, Temps modernes*, 100, 1988, p. 55-62.

¹⁶ Cette difficulté est notamment relevée dans les travaux de Simonne Guenée (*ibid.*), qui a intégré à sa bibliographie des universités françaises, qui fait autorité, les collèges (notamment jésuites) liés aux universités.

Jean Astruc¹⁷ et Louis Dulieu¹⁸ sur la faculté de médecine de Montpellier, et l'ouvrage récent de Guy Antonetti sur les professeurs de droit de Paris¹⁹ (fin de la période moderne uniquement) par exemple ; les récents travaux du réseau Héloïse visent également à fournir des bases de données universitaires nouvelles.

Or un catalogue de type prosopographique des professeurs d'une université peut servir plusieurs objectifs. En particulier, il peut permettre de mesurer et de caractériser la capacité à produire et transmettre des connaissances dans une région à travers le filtre de son université. Il peut également permettre une analyse sociale du corps enseignant (revenus, fonds de bibliothèque).

Dans cet article, nous sommes plus particulièrement intéressés par la première approche, et l'estimation de la capacité productrice de connaissances engendrée par l'université. Avant la révolution industrielle et la période contemporaine, la connaissance reposait certes dans les livres, mais elle était surtout incarnée dans les personnes. Le mode de transmission de la connaissance était essentiellement tacite, de maître à élève, d'où l'intérêt de la mesure du nombre et de la qualité des maîtres, qui sont les deux composantes essentielles du capital humain de l'université. En outre, il ne faut pas oublier que les universités étaient créées à l'image des guildes et confréries, avec en leur cœur la relation privilégiée entre maîtres artisans (professeurs) et apprentis (élèves). Dans ce cadre, le rôle des célébrités est essentiel pour la transmission des idées²⁰ et l'essor de la pensée, ainsi que celui de l'armée de recopieurs et compilateurs, d'où l'intérêt d'un recensement le plus détaillé possible.

Nous établissons donc un catalogue, le plus exhaustif possible, des enseignants ayant gravité dans et autour de l'ancienne université d'Aix et nous en étudions les principales caractéristiques sur une longue période. Le périmètre d'études inclut l'ancienne université d'Aix (1409-1793), élargie aux érudits présents aux XIII^e et XIV^e siècles sur Aix, ainsi qu'au collège royal bourbon (1603-1762). Ce périmètre a été déterminé en s'appuyant sur une définition étendue de la communauté d'enseignants, à l'instar de la définition médiévale, qui considérait l'université comme une communauté d'enseignants et de diplômés, comprenant tous ceux ayant contribué à forger et à diffuser son capital humain. L'idée est d'étudier la population constituant le « capital humain » de l'enseignement supérieur, autrement dit tous ceux qui ont contribué à façonner et transmettre les connaissances universitaires²¹, renouvelant ainsi la démarche prosopographique classique.

Notre travail s'inscrit en complément des travaux réalisés sur les populations étudiantes²² et des approches plus sociales de la population d'enseignants, telles que celles qui étudient le niveau social des professeurs²³, leurs caractéristiques démographiques autres que la longévité (incluant mariage, fécondité, prêtreise). Il permet d'étudier les questions de la longévité des maîtres, qui donne une idée de la « surface de contact » avec leur environnement, de leur domaine d'études et d'enseignement, de leur origine géographique (avec l'idée que la diversité

¹⁷ ASTRUC (Jean), *Mémoires Pour Servir À L'Histoire De La Faculté De Médecine De Montpellier*, Paris, Cavellier, 1767.

¹⁸ DULIEU (Louis), *La médecine à Montpellier*, Vol. 1, 2 et 3, Avignon, Les Presses Universelles, 1975-1983.

¹⁹ ANTONETTI (Guy), *Les Professeurs de la faculté des droits de Paris, 1679-1793*, Paris, Éditions Panthéon Assas, 2013.

²⁰ LE GOFF (Jacques), *Les Intellectuels au Moyen-Âge*, Paris, Le Seuil, 1957, rééd. 1985.

²¹ La notion de capital humain, qui considère les connaissances incorporées et transmises par les individus comme un stock de capital, peut paraître anachronique, car elle fut essentiellement développée dans la seconde moitié du vingtième siècle. Elle remonte toutefois au moins aux travaux de William Petty, qui, autour de 1691, propose d'inclure une évaluation de la valeur de la population en tant que force de travail dans le calcul de la richesse du pays. Cf. KIKER (B.), "The historical roots of the concept of human capital", *Journal of Political Economy*, vol. 74, n° 5, 1966, p. 481-499.

²² Cf. FERTE (Patrick), *Répertoire géographique des Étudiants du Midi de la France (1561-1793)*, 7 tomes, Toulouse, Presses de l'Université de Toulouse I Capitole, 2007-2015.

²³ Cf. par exemple ANTONETTI (Guy), *ibid.*

est positive), et de leur reconnaissance et production scientifique telles qu'elles sont parvenues jusqu'à nos jours.

Il ressort de l'analyse que l'université d'Aix a connu un âge d'or au XVII^e siècle, suivi d'un déclin, comme décrit dans la littérature, mis en évidence notamment par un accroissement du caractère local des recrutements. Pour autant, ce déclin est à nuancer, comme le montre notre analyse de la notoriété ; le XVIII^e siècle ne démérite pas, en particulier lorsque l'on considère le corps professoral au sens large (université, collège bourbon, savants à la périphérie).

Dans la suite de l'article, nous rappelons brièvement l'histoire de l'université d'Aix, et nous présentons plus en détails la méthodologie poursuivie et les sources disponibles. Nous discutons notamment les cas particuliers et la délimitation du périmètre du corps professoral. Enfin, nous calculons une série d'indicateurs permettant de mesurer les caractéristiques du corps professoral et d'appréhender les particularités et l'ampleur du capital humain de la région au cours du temps.

Histoire de l'université d'Aix, définition du périmètre retenu et critique des sources

Une brève histoire de l'université

L'ancienne université d'Aix a été fondée au début du XV^e siècle par Louis II, duc d'Anjou et comte de Provence, héritier du royaume de Naples, dans un comté où existaient déjà des écoles de grammaire, de théologie, ainsi qu'une tradition juridique. Son histoire est loin d'être linéaire ; son périmètre comme ses statuts, à la lecture de ceux conservés dans les archives, ont fortement évolué au cours du temps. La date et les conditions de la fondation de l'université restent assez obscures, ainsi que le souligne Noël Coulet²⁴. La création de l'université d'Aix (*Studium generale*) est actée par la bulle du pape Alexandre V du 9 décembre 1409, et des lettres patentes finissent de l'établir en 1413. Les enseignements sont d'abord essentiellement dédiés au droit canonique, au droit civil²⁵, ainsi qu'à la théologie. Ceux en médecine sont plus tardifs, avec en 1462 la création de la première chaire d'anatomie, puis en 1557 la fondation de la faculté de médecine par un arrêt du parlement de Provence, confirmé par Henri IV en 1603, et en 1655 la création d'une chaire de botanique. À partir de 1555, la faculté de droit se transforme en une corporation fermée, la condition pour être agrégé à l'université de droit devenant d'être gradué à Aix. En 1712, les statuts transforment l'université, en accordant davantage de pouvoir aux professeurs, et en 1767, au terme d'une longue querelle, une école de chirurgie est créée en dehors de l'université.

La faculté créée en 1409 ne comprenait pas de faculté des arts à proprement parler, même si l'enseignement des arts était présent (*trivium*). Plusieurs écoles de grammaire ecclésiastiques coexistaient avec l'école municipale, qui finit par les absorber. En 1543, l'école municipale fut transformée en collège des arts (jury conférant les grades), duquel furent prohibés les régents non catholiques en 1567, et dont la gestion fut proposée mais déclinée par les jésuites en 1583. En 1603, à la demande des états de Provence, Henri IV créa le collège royal bourbon, université rivale de l'université comtale, qui deviendra la nouvelle faculté des arts et se confondra avec l'ancien collège d'Aix²⁶. Le collège royal bourbon, d'abord géré par des séculiers, fut entre

²⁴ COULET (Noël), « Le premier siècle de l'Université d'Aix », *Provence Historique*, LXII, 248, 2012, p. 159-170.

²⁵ En 1450, à l'université d'Aix, selon Charles de La Roncière, les civilistes étaient six fois plus nombreux que les canonistes (DE LA RONCIERE (Charles), *Le 600^e anniversaire de l'Université d'Aix, les circonstances de sa création et ses débuts au XV^s. Discours auprès de l'Académie d'Aix*, 12 mai 2009).

²⁶ MÉCHIN (Édouard), *L'Enseignement en Provence avant la Révolution. Annales du Collège Royal Bourbon d'Aix, depuis les premières démarches faites pour sa fondation jusqu'au 7 ventôse an III, époque de sa suppression. Manuscrits et documents originaux publiés et annotés*, Marseille, Imprimerie de la Ruche, Imprimerie de la Ruche, 1890-1891).

1621 et 1762 tenu par les jésuites, puis par des séculiers (1762-1773) et des doctrinaires (1773-1793).

Périmètre retenu

La constitution de la base de données porte sur le temps long, et s'appuie sur le corps professoral aixois, en tenant compte du périmètre évolutif de l'université. Nous avons conservé la tradition voulant que l'université de l'Ancien Régime s'inscrive dans une histoire à peu près continue, insérée dans l'héritage d'un centre d'érudition ancien, et avons élargi la base à quelques professeurs enseignants sur Aix avant 1409, au XII^e et XIII^e siècles, mis en avant par F. Chavernac²⁷ et de Haitze²⁸, ou présents dans l'école de grammaire²⁹ préexistante à la fondation de l'université à la fin du XIV^e siècle.

Nous avons également pris en compte le personnel enseignant du collège royal bourbon, dont la frontière avec l'université est restée poreuse³⁰. À la fois rival de l'université comtale, institution séparée et imbriquée, le collège fut pourvu de chaires en théologie, mathématiques et histoire, et devint un lieu d'enseignement de la littérature française, apparaissant ainsi comme un élément important de la formation du capital humain universitaire sur Aix-en-Provence. Selon MM. Compère et Julia³¹, il constitua certainement un établissement pilote pour les jésuites, comme en témoignent l'introduction précoce du français ou encore la renommée de son enseignement en mathématiques. Certains de ses membres étant intégrés dans les ouvrages de référence sur l'université d'Aix³², il était cohérent, et plus riche, d'inclure le collège dans le périmètre de notre étude. En outre, la question récurrente, dans la littérature,

²⁷ CHAVERNAC (Félix), *Histoire de l'Université d'Aix*, Premier fascicule, *Revue Sextienne*, an. 8, Aix, A. Makaire, 1889

²⁸ DE HAITZE (Pierre-Joseph), *Histoire de la ville d'Aix, capitale de la Provence, par un de ses citoyens*, publication de la *Revue Sextienne*, vol. 1, Aix-en-Provence, Makaire, 1880. Notons que beaucoup d'assertions développées par De Haitze ont été reprises par Chavernac. Les deux sources, quoique souvent reprises (GUENEE (S.), *op. cit.*, RASHDALL (Hastings), *The Universities of Europe in the Middle Ages*, vol. 2, Oxford, Oxford University Press, Forgotten Books, 2015, p. 184-187) ne sont pas exemptes de critiques, et présentent de nombreuses approximations, la cour de Naples et le comté de Provence y étant par exemple régulièrement confondus, et le périmètre de définition des professeurs devenant par endroit assez confus. Nous les avons donc utilisées avec précautions.

²⁹ POURRIERE (Jean), *Les Commencements de l'école de grammaire d'Aix en Provence, 1378-1413, d'après des documents inédits*, Aix, Imprimerie Roubaud, 1972.

³⁰ Certains maîtres, comme Gassendi, enseignèrent dans les deux institutions et le collège bourbon put après 1618 délivrer des grades reconnus par l'université, même si les deux institutions restèrent distinctes. Cf. BELIN (Ferdinand), *Histoire de l'Ancienne Université de Provence ou Histoire de la fameuse Université d'Aix d'après les manuscrits et les documents originaux*, 2 volumes, Paris, Librairie A. Picard et fils, 1896 (Tome I : période 1409-1679), 1905 (Tome II : période 1679-1730) et MÉCHIN (Édouard) *ibid.*

³¹ COMPÈRE (Marie-Madeleine), JULIA (Dominique), *Les collèges français. 16^e-18^e siècle, Répertoire, 1 : France du Midi*, Paris, INRP-CNRS, 1984, 28-31, 1984, et MÉCHIN (Édouard), *ibid.*

³² BELIN (Ferdinand), *ibid.*

de la frontière entre universités et collèges jésuites ne semble pas suffisamment tranchée pour l'exclure³³.

Enfin, nous avons également incorporé les quelques membres de l'école de chirurgie de Marseille, dont le fameux Jacques Daviel, et de l'hôpital royal des forçats malades³⁴, aux liens tenus et mouvementés avec l'université d'Aix, ainsi que narré notamment par Fleury³⁵ leur influence en termes de capital humain étant avérée.

Méthodologie et principales sources

Notre démarche de recherche a consisté à relever les noms des professeurs dans les différentes sources disponibles et à croiser les informations. Le travail de constitution de la base de données s'est effectué en deux étapes : i) le repérage systématique des membres du corps professoral et la vérification de la pertinence de l'information, permettant sur la longue période de reconstituer l'annuaire des professeurs ; ii) la recherche d'informations bibliographiques complémentaires (lieux et dates de naissance et de décès, discipline, activités), à l'aide des dictionnaires biographiques existants et en consultant les archives encore disponibles.

Les archives de l'université sont incomplètes, voire inexistantes pour son premier siècle d'existence, ainsi que le note Noël Coulet³⁶, spécialiste de la période. La rareté des sources peut être imputée au sac de la ville par Charles Quint en 1536, mais aussi à la négligence dans l'archivage systématique, et la disparition d'archives durant la Révolution française³⁷.

Deux ouvrages de référence nous ont permis d'identifier la majorité des anciens professeurs, hors collège royal bourbon, *l'Histoire de l'université d'Aix* de Ferdinand Belin³⁸, établie à partir des registres matricules de l'université d'Aix, depuis 1531, encore existants, des comptes des Trésoriers (archives de la faculté de droit), des archives ecclésiastiques des archives départementales des Bouches-du-Rhône, ainsi que des archives municipales d'Aix, poursuivie par la publication de Georges Fleury³⁹. L'identification des premiers professeurs au XV^e siècle, absents de ces documents d'archive, a pu être réalisée grâce aux travaux conduits par Noël Coulet à partir d'actes notariés⁴⁰. Cette liste a été complétée par des sources additionnelles,

³³ Ainsi que le note Jacques Monfrin, dans son avant-propos à la *Bibliographie de l'Histoire des Universités Françaises* de S. Guenée (*op.cit.*) : « De délicats problèmes de choix se sont posés. [...] On a inséré dans la liste des universités, les universités jésuites, dont certaines, après l'expulsion des jésuites sous Louis XV, sont devenues des universités ordinaires. [...] Peut-être faut-il insister encore sur le caractère incertain et mouvant des frontières qui séparent universités et collèges ; tel d'entre eux n'a jamais joui du titre d'université – ou de faculté – bien qu'il ait dispensé un enseignement philosophique et théologique. D'autre part, le collège jésuite, dans une ville universitaire, n'est pas toujours incorporé en totalité à l'université ; le lien n'existe que pour certains cours, ou pour certains professeurs, agrégés à l'université. Il ne faut pas oublier non plus que des professeurs jésuites enseignaient parfois dans des universités ordinaires et que des élèves de ces mêmes universités pouvaient suivre des cours dans des collèges jésuites, ou y loger ; inversement d'ailleurs, il est arrivé que des étudiants jésuites suivissent des cours dans les Universités ». (p X-XI).

³⁴ FRANÇOIS (Georges), « L'hôpital royal des forçats », document PDF, association des amis du patrimoine médical de Marseille, Université de la Méditerranée.

³⁵ FLEURY (Georges), « Histoire de l'Ancienne Université d'Aix de 1730 à 1793 d'après des documents inédits », *Annales de la Faculté de Droit d'Aix*, Nouvelle Série, n° 18, 1929, p. 1-171.

³⁶ COULET (Noël) *ibid.*

³⁷ FLEURY (Georges) et DUMAS (A), *Sources de l'Histoire de l'ancienne Université d'Aix*, dans *Annales de la Faculté de Droit d'Aix*, Nouvelle série, n° 11, Aix-en-Provence, B. Niel, 1923.

³⁸ BELIN (Ferdinand) *ibid.* Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille pendant 25 ans (1882-1907), il entreprit de rédiger l'histoire de l'ancienne université d'Aix, publiant deux volumes de son vivant ; le troisième prévu n'aboutit pas, du fait de son décès, et le labeur fut poursuivi par G. Fleury.

³⁹ FLEURY (Georges) *ibid.* et FLEURY (Georges) et DUMAS (A) *ibid.*

⁴⁰ COULET (Noël) *ibid.*, et COULET (Noël), *Six siècles de Droit à Aix, 1409-2009*, p. 29-32, Aix-en-Provence, Presses Universitaires Aix-Marseille, 2009.

composées de travaux historiques⁴¹. Les informations bibliographiques ont pu être trouvées à l'aide de différentes sources : la très dense et rigoureuse, *Encyclopédie départementale* dirigée par Paul Masson⁴² ; pour les civilistes, une source bibliographique additionnelle a résidé dans le Boissgelin⁴³ et dans le Cortez⁴⁴, pour les prélats du midi, dans dictionnaire du chanoine J.H. Albanès⁴⁵, pour les jésuites du collège royal bourbon, dans le Méchin⁴⁶ et le Sommervogel⁴⁷. Des florilèges sur quelques personnalités phares⁴⁸, ainsi que les notices établies pour célébrer les 600 ans de l'université d'Aix ont permis de trouver des éléments bibliographiques complémentaires⁴⁹.

Nous avons enfin complété la base à l'aide de recherches dans les archives Arbaud, quelques rares indications étant données dans les boîtes dédiées aux familles (actes de mariage, actes juridiques), compilées dans les archives, et à l'aide d'informations indiquées dans les fiches, lorsqu'elles existaient, de la Bibliothèque Nationale de France. Deux ouvrages consacrés à la toponymie des rues d'Aix⁵⁰, et les archives municipales de la ville d'Aix-en-Provence⁵¹ ont également permis d'apporter quelques informations bibliographiques supplémentaires, et de repérer, le cas échéant, les universitaires ayant donné leur nom à une rue de la ville.

Le corps professoral : discussion des cas limites

Nous avons retenu une définition large du corps enseignant, incluant toutes les personnes ayant enseigné à Aix (professeur de chaire royale, professeur de ville, régents, docteurs agrégés, chargés de cours, ...). Autrement dit, la sélection ne s'est pas opérée sur le critère du « titre » ou de la catégorie administrative, mais sur le fait d'être intervenu de façon avérée dans la création et dans la transmission du savoir au sein de l'université, et d'avoir ainsi contribué à

⁴¹ CHAVERNAC (Félix), *ibid* ; HENRICY (Antoine), *Notice sur l'Ancienne Université d'Aix (XII-XVIII^e)*, Aix, Imprimerie Pontiers fils Aîné, 1826.

⁴² MASSON (Paul), *Les Bouches-du-Rhône, Encyclopédie Départementale, Première Partie : des origines à 1789, tome IV (2eme volume), Dictionnaire des origines à 1800*, Paris, Honoré Champion et Marseille, Archives Départementales, 1931.

⁴³ DE CLAPIERS-COLLONGUES (Balthazar) et DE BOISGELIN (Charles), « Chronologie des officiers des cours souverains de Provence », *Publications de la Société d'études provençales*, Aix-en-Provence, B. Niel, 1904.

⁴⁴ CORTEZ (Fernand), « Les Grands Officiers royaux de Provence au Moyen-Age. Listes chronologiques du haut personnel administratif, judiciaire et financier. Supplément à la chronologie des officiers des cours souverains par B. de Clapiers-Collongues et de Boissgelin », *Publications de la Société d'études provençales*, Aix-en-Provence, Secrétariat de la Société d'études provençales, 1921.

⁴⁵ ALBANES (Joseph-Hyacinthe), *Gallia Christiana Novissima, Histoire des Archevêchés, évêchés et abbayes de France*, tome I, Valence, imprimerie valentinoise, 1899.

⁴⁶ MÉCHIN (Édouard) *ibid*.

⁴⁷ SOMMERVOGEL (Carlos), *Bibliothèque De La Compagnie De Jésus*, Bruxelles : O. Schepens, Paris : A. Picard, 1890-1900. Il est à noter qu'une partie des données de Sommervogel, portant sur les jésuites impliqués dans des activités scientifiques, se trouvent sur le site « *Jesuit Science Network* » <http://jesuitscience.net>

⁴⁸ Par exemple COULET (Noël), « Jean de Vitrolles, moine de Saint-Victor, et les commencements de l'université d'Aix », *Provence historique*, n° 66, 1966, p. 540-551

⁴⁹ En particulier CERATI (André), « Considérations sur la grandeur du droit romain à Aix et sur sa décadence », in *Six siècles de Droit à Aix, op. cit.*, p. 41-46, qui distingue les professeurs mais aussi les juristes aixois, hors université, qui ont contribué à l'élaboration et à l'enseignement du droit romain, principale discipline juridique enseignée à la Faculté d'Aix sous l'Ancien régime ; BONASSIES (Pierre), « Une tradition scientifique : le droit maritime à la Faculté d'Aix », *ibid.*, p. 63-66 ; LECA (Antoine), « Charles-Annibal Fabrot (1580-1659), *Patria Civitatis Aquensis*, ou une vie au service de la recherche », *ibid.*, p. 131-135 ; AGRESTI (Jean-Philippe), « Jean-Baptiste Reboul (1640-1719) : premier professeur de droit français à l'université d'Aix » *ibid.*, p. 137-146.

⁵⁰ ROUX-ALPHERAN (Ambroise), *Les Rues d'Aix : recherches historiques sur l'ancienne capitale de Provence*, Aix, Sur le cours, 1846-1848 ; BOULAYA D'ARNAUD (André), *Évocation du Vieil Aix-en-Provence*, Paris, Éditions de Minuit, 1964.

⁵¹ Archives municipales Aix-en-Provence, série D : D1 registre des délibérations municipales, de 1800 à 1997 ; D2 registre des arrêtés municipaux, de 1811 à 1939.

la constitution de son capital humain. Une discussion détaillée de quelques cas limites est proposée dans une annexe en ligne⁵². Notamment, plusieurs célébrités incluses dans la base de données se trouvent sur sa frontière : elles ont un lien fort avec l'université, sans en avoir été professeurs titulaires, au vu des données en notre possession. Dans cette catégorie, se trouve par exemple Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637). Esprit universel, aixois sans doute le plus connu de son temps, Peiresc ne fut pas enseignant à l'université d'Aix, mais entretenait des liens réguliers avec l'établissement, et y effectua des interventions ponctuelles, comme une expérience de dissection publique en 1634⁵³.

Durand de Maillane et Balthazar-Marie Émerigon⁵⁴, deux avocats, ont également été intégrés dans la base de données, avec les précautions qui s'imposent. Un autre cas limite est celui posé par François Gigot de La Peyronie. Docteur en médecine de l'université de Montpellier, premier médecin du roi, il ne semble pas avoir enseigné à Aix mais fut en revanche fort impliqué dans les querelles entre chirurgiens aixois et marseillais, œuvra pour retirer à l'université d'Aix le privilège de délivrer la maîtrise en chirurgie au profit de la communauté des chirurgiens de Marseille (1736-1741), et laissa une empreinte importante sur les cursus de chirurgie en Provence⁵⁵.

Enfin, nous avons incorporé Jacopo Belvisio (Jacques de Beauvoir pour Hastings Rashdall) docteur en droit civil (1303 à Aix), qui a eu une influence sur la formation juridique avant la création de l'université.

La question de l'inclusion des chanceliers de l'université, lorsqu'ils n'étaient pas membres du corps professoral, a également été discutée. Nous avons choisi de les inclure et ils représentent 5 % de l'échantillon total.

Deux autres cas limites méritent discussion pour laquelle nous disposons de moins de sources : un cas d'homonymie discuté dans la littérature (Jansénus), et la question de la localisation géographique d'un professeur avant 1409 (Pennafort). Parmi les problèmes d'identification, nous avons enfin rencontré une énigme avec François de la Chaise, qui est cité dans les Annales du collège royal bourbon de façon ambiguë.

Résultats : analyse de la population des savants et érudits, un âge d'or et un déclin relatif ?

En suivant la méthodologie décrite ci-dessus, nous avons répertorié 485 professeurs, érudits et savants étant intervenus dans l'enseignement de l'ancienne université d'Aix, du collège royal bourbon et de la communauté des chirurgiens, ou étant enseignants avant 1409 (école de grammaire, école cathédrale).

Nous connaissons l'année de naissance de 33 % d'entre eux. Le lieu de naissance fait l'objet d'une meilleure appréhension, avec 41 % de lieux connus. L'âge observé de nomination, c'est-à-dire l'âge moyen auquel nous observons pour la première fois ces professeurs à l'université, est de 42 ans. Il s'agit d'une borne supérieure à l'âge de nomination réel que nous ne pouvons appréhender faute de sources concernant les nominations. Leur durée de vie moyenne est de 70 ans. Nous reviendrons sur ces longues vies dans une section dédiée à la longévité. En 2018,

⁵² Cf. <http://www.de-la-croix.be/appendix/adm2019-appendix.pdf>

⁵³ « Nous avons ces jours passez avec le dict sieur Gasendi faict l'expérience des veines lactées sur le corps d'un homme [...], avec lequel corps j'avoys faict donner à messieurs de la Faculté avec [...] permission de commencer dez ce soir la dissection, qui s'en fit dans la theatre publique à ce destiné en l'Université, en présence de plus de 40 ou 40 tesmoins » (Lettres de Peiresc aux frères Dupuy ; publiées par M. Tamizey de Larroque, t. III, lettre 27, cité par Belin *op.cit.* p. 240).

⁵⁴ Cf. le catalogue de l'exposition « 1409-2009 : la Faculté de Droit d'Aix, 600 ans d'histoire », *Bibliothèque numérique patrimoniale*, consulté le 8 novembre 2017, <https://odysee.univ-amu.fr/items/show/16>, (XVII - XVIII^e s) p. 6 pour Émerigon, p. 8 pour Durand de Maillane.

⁵⁵ FLEURY (Georges), *op. cit.*, 1929, p.86-7.

12 % d'entre eux ont une entrée dans l'encyclopédie en ligne Wikipedia, et 20 % apparaissent dans le catalogue mondial Worldcat, soit parce qu'ils ont écrit des ouvrages détenus par les bibliothèques qui participent au système Worldcat, soit parce qu'ils sont le sujet d'ouvrages référencés par Worldcat.

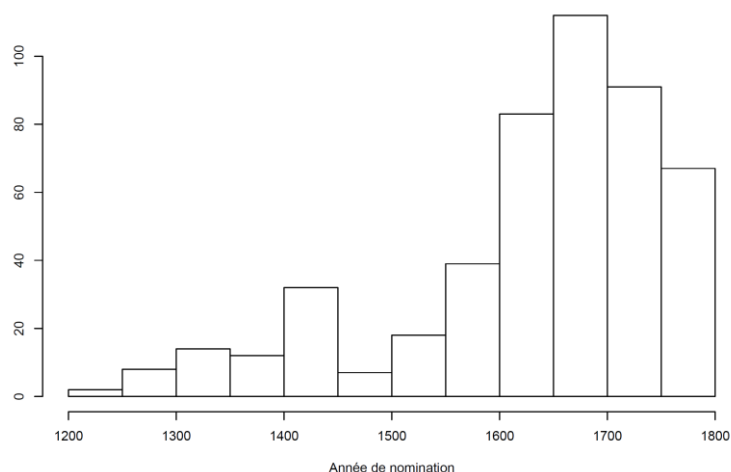


Figure 1 : nombre de « nominations » par période de 50 ans

La figure 1 montre l'évolution du nombre de « nominations » par périodes de 50 ans. On voit que l'activité d'enseignement a commencé au moins deux siècles avant la création officielle de l'université en 1409. Il est à noter que le début du XV^e siècle est relativement bien couvert grâce aux travaux réalisés sur les débuts de l'université sur la base d'actes notariaux, mais que les informations manquent pour la fin du XV^e siècle, après destruction des archives par l'armée de Charles Quint en 1536.

Taille de la population et du taux d'encadrement : augmentation au cours du temps

Afin de mieux saisir l'importance relative du capital humain étudié, nous avons d'abord comparé notre population de professeurs avec la population de la ville d'Aix et avec le nombre d'étudiants rapporté par Belin et Fleury, à partir du dépouillement des matricules conservés aux archives départementales, sur la période allant de 1537 à 1793. Le tableau 1 reprend la population de la ville d'Aix estimée par Bairoch, Batou et Chèvre⁵⁶, et le nombre de diplômes décernés par l'université, incluant bacheliers, licenciés et docteurs, selon Belin et Fleury. En faisant l'hypothèse qu'il faut en moyenne trois ans pour achever un diplôme, on obtient un nombre de 24 étudiants par an (soit 0,18 % de la population aixoise) à partir de 1537, nombre qui augmente régulièrement au cours des siècles pour atteindre 356 étudiants par an (soit 1,43 % de la population aixoise) à la fin du XVIII^e siècle.

Le tableau 2 reprend le nombre de professeurs par période, à l'exclusion des membres du collège royal bourbon, pour lequel le nombre d'étudiants n'est pas disponible. En supposant que chaque professeur a une carrière moyenne de 20 ans, nous estimons que le « corps académique » passe de 8 personnes lors de la création de l'université à 30 vers la fin de la

⁵⁶ BAIROCH (Paul), BATOU (Jean) et CHEVRE (Pierre), *La Population des villes européennes*, Genève, Droz, 1988. Voir également JULIA (Dominique) et REVEL (Jacques), *Les Universités européennes du XVI^e au XVIII^e siècle : t.2, Histoire des populations étudiantes*, Paris, EHESS, 1989.

période. En termes de taux d'encadrement, celui-ci passe de 4,6 étudiants par professeur à 12⁵⁷. L'université d'Aix ne compte pas parmi les grandes universités européennes, en termes d'effectifs, mais elle n'est pas non plus dénuée d'importance.

Période	Population urbaine (Bairoch et al.)	Date population (Bairoch et al.)	Diplômes décernés (Belin & Fleury)	# Années couvertes (Belin & Fleury)	Estimation # Etudiants (a)	Étudiants /habitants
1250-1349	6000	(1300)				
1350-1449	4000	(1400)				
1450-1549	13000	(1500)	96	12	24	0.18 %
1550-1649	18000	(1600)	2573	99	78	0.43 %
1650-1749	27000	(1700)	10387	99	315	1.17 %
1750-1793	25000	(1750)	4750	40	356	1.43 %

Note : (a) : nombre de diplômés sur le siècle * 3/années couvertes

Tableau 1 : Ville d'Aix-en-Provence, population et estimation du nombre d'étudiants par période

Période	# Profs "nommés"	Estimation corps aca. (b)	Encadrement étudiants/prof
1250-1349	24	5	
1350-1449	43	9	
1450-1549	26	5	4.6
1550-1649	83	17	4.7
1650-1749	111	22	14.2
1750-1793	63	29	12.2

Note : (b) : nombre de professeurs sur le siècle*20/an

Tableau 2 : Estimation du nombre de professeurs à Aix par période

Domaines : prépondérance du droit

En fonction des indications que nous avons trouvées concernant les cours dispensés par chacun, nous avons attribué un domaine principal à chaque professeur : théologie, droit, lettres, médecine, sciences. Nous sommes bien conscients des limites inhérentes à cette classification. Ces domaines sont loin d'être étanches. Les esprits universels (polymathes) tel Gassendi peuvent intervenir dans tous les domaines, d'autres dans plusieurs (de nombreux jésuites

⁵⁷ Seulement pour le lecteur qui se poserait la question, l'université d'Aix Marseille contemporaine compte 66 000 étudiants pour 3 930 enseignants, soit un rapport de 16.8, selon le QS ranking 2018 (<https://www.topuniversities.com/universities/aix-marseille-university> consulté en novembre 2017).

enseignent la théologie et la rhétorique, par exemple). De plus, la définition même des domaines a varié au cours du temps. La part du droit canon s'est amoindrie au cours du temps, au profit du droit civil, avec à Aix une composante en droit provençal, puis, à partir de 1679 (Édit de St Germain), du droit français. En outre, de nombreux professeurs intervenant à la fois en droit canon et en droit civil, il semble plus cohérent de définir une rubrique « droit » générique. Le domaine « sciences » est un concept moderne sous lequel nous regroupons mathématiques, physique et chimie, qui représente ainsi plus ou moins les Arts libéraux (*quadrivium*) du Moyen-Âge. Dans le domaine « Lettres », nous incluons le *trivium* (rhétorique, grammaire, logique).

La répartition par domaine sur l'intégralité de la période s'établit comme suit : 37,5 % pour le droit, 26,6 % pour les lettres, 18,4 % pour la théologie, 13,6 % pour la médecine et 2,3 % pour les sciences. En excluant de la base le collège royal bourbon, on obtient 51,7 % pour le droit, 18,6 % pour la théologie, 18,3 % pour la médecine, 8,6 % pour les lettres, 2,0 % pour les sciences. Pour le collège royal bourbon seul, on a 73,3 % pour les lettres, 16,3 % pour la théologie et 5,2 % pour les sciences.

Comme on pouvait s'en douter, le droit apparaît comme le domaine dominant de l'université d'Aix. Il est intéressant de noter que 18 % des juristes recensés dans notre population totale sont aussi membres des cours souveraines de Provence (parlement de Provence, cours des comptes), d'après les recoupements que nous avons pu faire avec les sources disponibles⁵⁸. Ce résultat confirme une tradition ancrée dès les débuts de l'institution, telle que relatée notamment par Noël Coulet⁵⁹. Les sciences apparaissent peu représentées, toutefois il est à noter qu'ont été classés en médecine les médecins botanistes, comme Pierre Garidel, qui sont à cheval sur les deux champs. L'absence relative des lettres à l'Université d'Aix est compensée par sa présence dans le collège royal bourbon, qui devint, après l'expulsion des jésuites, en 1764 la Faculté de Lettres ; le collège royal bourbon apparaît dans ce domaine comme complémentaire à l'université comtale, et semble avoir prospéré.⁶⁰

Une idée fréquente dans la littérature est de considérer les universités européennes au XVIII^e siècle comme incapables de s'ouvrir aux sciences naturelles, et au courant humaniste. Le relais aurait été pris par les académies des sciences⁶¹. Nous avons voulu étudier cette hypothèse en regardant les membres de l'académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille, fondée en 1726⁶². À chacun des 95 membres⁶³ nommés entre 1726 et 1800, nous avons attribué un domaine, selon la typologie retenue précédemment. Il ressort que 37,9 % des académiciens de la période sont rattachés aux lettres, 16,8 % aux sciences, 9,5 % au droit et à la médecine, 8,4 % à théologie, 2,1 % aux sciences appliquées ; 15,8 % sont inclassables (notables, capitaines de galères, etc.). L'académie de Marseille comporte effectivement un accent « scientifique » plus fort que l'université d'Aix, mais reste cependant dominée par les lettres ; le résultat n'est donc pas probant dans ce cas précis.

⁵⁸ DE CLAPIERS-COLLONGUES (Balthazar) et DE BOISGELIN (Charles), *ibid* ; CORTEZ (Fernand) *ibid*, MASSON (Paul), *ibid*.

⁵⁹ *op. cit.*

⁶⁰ Selon de DAINVILLE (François), *L'éducation des jésuites (XVI-XVIII^e siècle)*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1978, l'enseignement jésuite a prospéré dans les villes de magistrature et de parlement, mais a été confronté à une vive opposition dans les villes de commerce.

⁶¹ À l'échelle de l'Europe, voir MCCLELLAN III (James), *Science Reorganized, Scientific Societies in the Eighteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985. Pour la France, voir ROCHE (Daniel), *Le Siècle des lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris, EHESS, 1978.

⁶² Sur Aix, l'Académie ne fut créée qu'en 1808, hors de notre période d'études.

⁶³ L'historique de chaque fauteuil est disponible en ligne : <http://www.academie-sla-marseille.fr/pages/membres-1/fauteuils.html> consultée en décembre 2017.

Longévité : allongement de la vie dès le XVII^e siècle

Une vaste littérature démographique étudie la longévité de groupes particuliers au cours de l'époque moderne (les pairs de France, les Papes, les nobles⁶⁴). Dans cette littérature foisonnante, ce sont les populations d'académiciens⁶⁵ qui se rapprochent le plus de notre population d'érudits. Notre étude apporte donc une analyse complémentaire à ces travaux.

Le tableau 3 présente les résultats concernant le sous-ensemble de notre population d'érudits pour lesquels nous connaissons à la fois la date de naissance et la date de décès. La première colonne reprend le nombre d'observations utilisables par période. Vu le très faible nombre d'observations, les trois premières rangées sont reprises à titre anecdotique. La seconde colonne rapporte l'âge moyen de début d'observation. Celui-ci donne une borne supérieure à l'âge moyen de nomination, car, par construction, l'observation est souvent postérieure à la nomination. Notre estimation se situe autour de 40 ans, peut-être en augmentation en fin de période, et relativement comparable aux âges moyens d'élection à l'académie des sciences de Paris reportés par Léridon, qui sont de 42,3 ans pour la période 1639-1699 et de 45,9 pour la période 1700-1799. La troisième colonne donne l'âge moyen au décès. Celui-ci est extrêmement élevé pour la période 1250-1359, mais souffre d'un important biais de sélection. En effet, les érudits vivant à cette période dont la notoriété est parvenue jusqu'à nous sont des personnes ayant vécu suffisamment longtemps. Les professeurs décédés trop tôt n'ont vraisemblablement pas tous eu le temps d'imprimer leur marque dans l'histoire, ou ne sont pas restés suffisamment longtemps dans l'institution pour apparaître dans des procès-verbaux ou des actes notariés conservés dans les archives, et n'ont pas été détectés. La quatrième colonne présente l'espérance de vie à 30 ans. Cette dernière mesure se fonde sur le calcul des taux de mortalité à chaque âge pour la population exposée⁶⁶. Contrairement à l'âge moyen au décès, l'espérance de vie est sensible à des changements dans l'âge de nomination.

Les deux mesures de longévité, âge moyen au décès et espérance de vie à 30 ans, n'ont pas nécessairement la même évolution, mais, dans notre cas, elles indiquent toutes deux une hausse de la durée de vie sur les deux dernières périodes. Ce résultat est en ligne avec une partie de la littérature qui suggère que les élites sont des précurseurs de l'accroissement de longévité. Pour la population en général, l'allongement de la durée de vie s'observe essentiellement au XIX^e siècle tandis que des améliorations apparaissent pour les élites dès la fin du XVII^e siècle⁶⁷.

⁶⁴ Pour la France, Cf. HOUDAILLE (Jacques), « Mortalité dans divers groupes et notables du XVII^e au XIX^e siècles », *Population*, 35 (4/5), 1980, p. 966-968. Pour un article récent basé sur les données généalogiques de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (Mormons) : CUMMINS (Neil), « Lifespans of the European Elite, 800-1800 », *The Journal of Economic History*, vol. 77, n° 2, 2017.

⁶⁵ ANDREEV (Evgeny), JDANOV (Dmitri), SHKOLNIKOV (Vladimir) et LEON (David), « Long-term trends in the longevity of scientific elites: Evidence from the British and the Russian academies of science », *Population Studies*, vol. 65, n° 3, 2011, p. 319-334. LERIDON (Henri), « The demography of a learned society. The Académie de Sciences (Institut de France), 1666-2030 », *Population* 59(1), 2004, p. 81-114. Voir également VERON (Jacques), « L'Académie Française et la circulation des élites : une approche démographique », *Population*, n° 3, 1985, p. 455-471.

⁶⁶ La population exposée à l'âge t comprend la population de l'âge $t-1$ dont on soustrait les décès entre t et $t-1$ et à laquelle on ajoute les personnes nommées à l'âge t .

⁶⁷ Cf. DE LA CROIX (David) et LICANDRO (Omar), « The longevity of famous people from Hammurabi to Einstein », *Journal of Economic Growth*, vol. 20, Issue 3, 2015, p 263-303.

Période	Observations utilisables	Âge moyen de début d'observation	Âge moyen au décès	Espérance de vie à 30 ans
1250-1349	4	39,3	77.5	78.2
1350-1449	4	37.0	53.8	61.0
1450-1549	5	40.0	64.8	57.7
1550-1649	41	35.8	64.3	64.8
1650-1749	79	45.4	72.3	68.0
1750-1793	28	41.5	74.7	77.0

Tableau 3 : Longévité des professeurs d'Aix

Outre l'amélioration observée de la longueur de la vie, le niveau atteint sur les deux dernières périodes paraît particulièrement élevé. à titre de comparaison, l'âge moyen au décès des membres de l'académie des Sciences est de 69,8 ans pour la période 1700-1799, c'est-à-dire quatre ans de moins que notre population. Il est toutefois possible que notre mesure soit biaisée vers le haut, les professeurs morts trop jeunes pour être observés n'étant pas inclus dans notre base de données.

Mobilité des professeurs : recrutement local ou attractivité ?

La figure 2 représente le « bassin d'attraction » de l'université d'Aix (au sens large) par périodes. Ce graphique suggère que l'université dispose bien d'un ancrage local pour le recrutement de ses enseignants, mais bénéficie aussi d'un certain pouvoir d'attraction pour des personnes nées au loin.

Nous avons calculé les distances euclidiennes moyenne et médiane entre lieux de naissance et Aix-en-Provence, à vol d'oiseau, par période et par discipline. Le tableau 4 reprend les résultats les plus significatifs.

Période ou domaine	% de lieux de naissance connus	Distance moyenne Naissance - Aix-en-P.	Distance médiane Naissance - Aix-en-P.
1450-1550	26.9	332	337
1550-1650	42.6	228	145
1650-1750	41.1	139	70
1750-1793	41.2	129	46
théologie	40.4	285	253
droit	35.2	91	4
lettres	52.7	224	197
médecine	36.4	119	31
Tous	41.2	178	74

Tableau 4 – Indicateurs de distance entre lieux de naissance et Aix-en-Provence

Sur l'ensemble de l'échantillon, la distance moyenne est de 178 km, la distance médiane de 74 km (la moitié de la population vient d'un lieu éloigné d'au moins cette distance). L'analyse par discipline témoigne de fortes disparités. Les professeurs les moins mobiles sont les juristes,

avec une distance médiane de 4 km. Ce résultat s'explique en partie par la politique de l'université, qui en 1555 décida que les juristes ne pouvaient être agrégés à l'université d'Aix que s'ils y avaient pris leurs grades. Les plus mobiles sont les théologiens, avec une distance médiane de 253 km. Ceci montre le caractère d'« entreprise multinationale » de l'église catholique qui n'hésite pas à déplacer ses cadres « supérieurs » à volonté. Chez les jésuites, cette tendance est renforcée : les recteurs jésuites, qui représentent un tiers de l'échantillon « Collège royal bourbon », restaient en moyenne deux ans à leur poste.

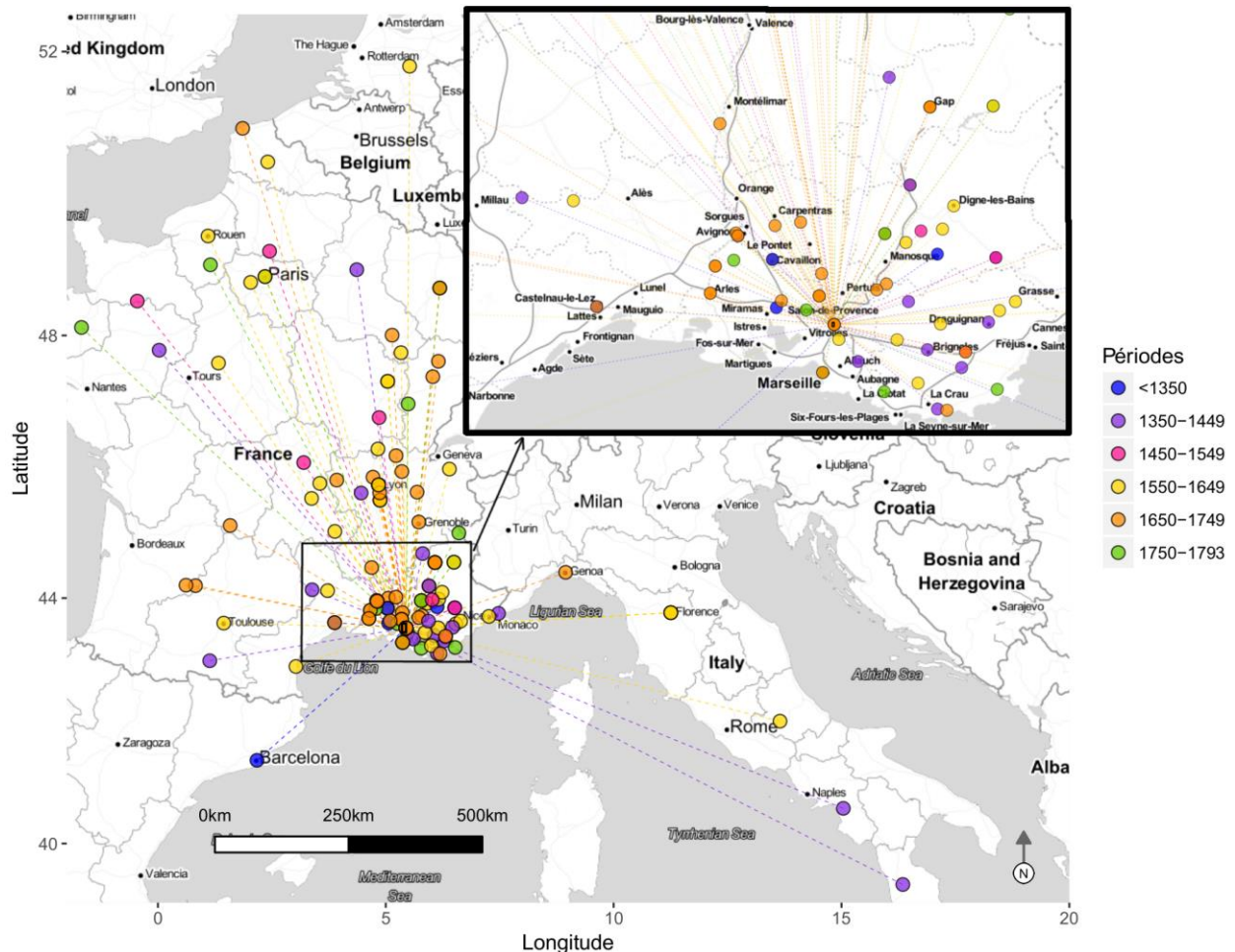


Figure 2 : Lieux de naissance des professeurs par période

La distance médiane semble aussi diminuer à partir du XVI^e siècle. Celle-ci est de 337 km pour la période 1450-1550 (mais faible nombre d'observations) et de 145 km pour la période 1550-1649. Elle diminue à 70 km pour la période 1650-1749, et à 46 km pour 1750-1793. Il est à noter que lorsque l'on considère la mobilité par domaine, cette tendance à la réduction de la mobilité s'observe tout domaine confondu.

Ceci signifie-t-il qu'en vieillissant, l'université a tendance à se refermer sur elle-même et sa région proche ? Cette réduction de la distance semble aller dans le sens de la vision pessimiste de Simonne Guénée sur le déclin de l'université⁶⁸.

⁶⁸ Voir note 11 dans l'introduction.

Reproduction sociale

Nous avons identifié dans notre liste (hors collège royal bourbon) quelques cas de fils ou de petits-fils de professeurs de l'université d'Aix devenus professeurs à leur tour sur Aix. Le pourcentage de fils de professeurs ayant un père professeur varie par domaine : 12 % en médecine, 4 % en droit, et 0 % dans les autres domaines. Ces chiffres sont à interpréter comme des bornes inférieures au vrai pourcentage, car nous sommes certainement passés à côté de certains cas non repris dans les documents disponibles.

Nous pouvons notamment relever des exemples où le fils succéda au père « dans sa chaire et dans sa réputation » pour reprendre l'expression de Paul Masson⁶⁹, évoquant le cas de Michel Bicaïs qui succéda à son père Honoré Bicaïs (régent en médecine à l'Université d'Aix en 1631, qui « se distingua pendant les pestes de 1628 et de 1649 »⁷⁰). Il en va de même pour Jean-Joseph Mignard, professeur à Aix en 1721, fils de Joseph Mignard, « professeur à la Faculté de médecine d'Aix (en 1696), médecin ordinaire du duc d'Orléans »⁷¹, ou encore en droit, pour la lignée de Saint-Marc : « Honoré de Saint-Marc, 1548-1646 ? né à Aix, conseiller au Parlement (1579) en la charge de Pierre de Léon, *son beau-père*, régent en droit à l'Université d'Aix, se piquait de donner des leçons publiques sans le recours de notes. Il fait aussi partie du parlement ligueur. François de Saint-Marc, enseveli à Aix en 1641, fils du précédent, primicier de l'Université (1614), conseiller au Parlement (1615) »⁷²

Dans certains cas, le père, très connu, vit son fils lui succéder (ainsi Jacques Fontaine, « né à Saint-Maximin (83) et mort à Aix en 1621, nommé médecin ordinaire de la ville de Marseille (1595) (...) fut régent en médecine à l'Université d'Aix, médecin de Louis XIII, et forma une belle collection de médailles et de manuscrits. Son fils Gabriel Fontaine « fut aussi un médecin connu, et comme lui, a laissé divers ouvrages »⁷³. Dans d'autres, le père vit son fils le surpasser en réputation. Ainsi Joseph-Ignace Saurin (1641-1714), fils d'Antoine Saurin qui « servit avec distinction pendant les troubles de la Ligue sous les ordres du Grand Prieur d'Angoulême, jurisconsulte renommé, professeur de droit à l'université d'Aix »⁷⁴, fut primicier de l'Université d'Aix, et eu une « réputation comme juriste [qui] dépassa celle de son père ». Le fameux Pierre Garidel était le petit fils de Joseph Garidel, juriste, ancien primicier de l'université d'Aix, et Siméon Joseph Jérôme était le fils du juriste Joseph-Sextius Siméon.

Ces cas de filiation de professeurs traduisent-ils un phénomène de transmission de capital humain inter-générationnelle (compétence mais aussi réseau social, culture etc.) ou bien sont-ils le reflet d'un phénomène de reproduction sociale au sens de Bourdieu ou encore du népotisme ? Seul un travail bibliographique qualitatif serait en mesure de trancher.

Notoriété : tentative d'évaluation de la « qualité » des professeurs

Afin d'appréhender l'évolution de la « qualité » du corps professoral au cours du temps, nous nous sommes intéressés à la notoriété des personnes présentes dans la base de données. Celle-ci est nécessairement mesurée avec la perspective et les outils d'aujourd'hui. Certains érudits, illustres en leur temps, ont pu tomber temporairement dans l'oubli au XX^e siècle, comme ce fut le cas de Peiresc par exemple, membre éminent de la République des Lettres, mais dont la production, essentiellement épistolaire, laissa moins de traces que sa célébrité aurait pu le donner à penser à ses contemporains. D'autres, à l'héritage pourtant estimé, ne

⁶⁹ MASSON (Paul), *op. cit.*, p. 77

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Ibid.* p. 337

⁷² *Ibid.* p. 440

⁷³ *Ibid.* P. 206

⁷⁴ *Ibid.* P. 445

semblent pas avoir bénéficié d'une reconnaissance aussi forte que ce dernier pourrait le faire présager. À titre d'exemple, Antoine Leca, dans son hommage à Charles-Annibal Fabrot, publié à l'occasion de la célébration des 600 ans de l'université d'Aix, souligne ainsi que « Charles-Annibal Fabrot a été à la fois « *le plus illustre professeur dont s'honore jusqu'ici la Faculté de droit d'Aix*⁷⁵ » et l'un des plus méconnus aussi, car il est entré de bonne heure dans l'oubli. Son compatriote Jean-Scholastique Pitton, dans son Histoire d'Aix, rédigée en 1666 (sept années à peine après la mort de Fabrot), avouait « *qu'il n'avait évoqué le parcours de ce brillant juriste que d'après les souvenirs imparfaits de l'un de ses collègues de la Faculté. Une rue d'Aix porte son nom, mais aucun amphithéâtre de la faculté de droit ne perpétue sa mémoire. Et pourtant son œuvre scientifique est immense* »⁷⁶».

La notoriété est forcément subjective, et sa perception diffère indéniablement au cours du temps. Nous avons construit un indicateur de notoriété, basé sur les outils numériques actuels. Contrairement à ce qui est utilisé en bibliométrie, il n'était pas pertinent pour notre base historique d'utiliser le Science Citation Index, ou Google Scholar. Ce n'est pas tant le nombre de citations associées à chaque enseignant de l'ancienne université d'Aix qui nous a intéressés, mais leur place dans l'histoire des idées et leur production qui a survécu jusqu'ici. À cet effet, nous nous sommes concentrés sur Wikipedia et sur Worldcat. Pour chaque personne, nous avons recherché s'il existait un article dans l'encyclopédie en ligne Wikipedia (toutes langues confondues). On peut à juste titre porter un regard critique sur cette encyclopédie collective, mais elle présente l'avantage paradoxal de recenser un grand nombre d'articles « copiés-collés » ou des traductions libres d'encyclopédies antérieures reconnues, dont le contenu est tombé dans le domaine public, à l'instar de celui de *The catholic encyclopedia*⁷⁷. Elle constitue ainsi un outil utile pour compiler numériquement des sources diverses, et donne une bonne photographie de la trace numérique de nos individus. 12,2 % de notre population dispose d'une page Wikipedia. Ce pourcentage varie par discipline. Il est de 23,6 % pour la théologie (tirée vers le haut par les chanceliers), 9,9 % pour le droit, 4,7 % pour les lettres, 16,7 % pour la médecine et 27 % pour les sciences. Nous avons également systématiquement recensé les pages Worldcat pour notre population. Worldcat est le fruit de la mise en commun des catalogues d'un consortium de bibliothèques dans le monde. 20 % de notre population se trouve répertoriée sur Worldcat, indiquant qu'au moins un ouvrage écrit par eux ou à propos d'eux a survécu et reste conservé dans un fonds de bibliothèque aujourd'hui⁷⁸. Nous avons finalement recherché d'autres indicateurs de notoriété, tels que l'existence de noms de rue dans la ville d'Aix ou de monuments en l'honneur de nos érudits⁷⁹.

⁷⁵ Leca cite GIRAUD (Charles), « Notice sur la vie de de C.-A. Fabrot », Aix, Aubin, 1833, p. 7 (rééd. *Notice sur la vie de C.-A. Fabrot, doyen des professeurs en droit de l'université d'Aix*, Marseille, Marius Olive, 1855).

⁷⁶ LECA (Antoine), *op. cit.*, 132.

⁷⁷ HERBERMANN (Charles), PAGE (Edward), PALLEN (Pace), SHAHAN (Thomas) and collaborators, *The Catholic Encyclopedia* (18 volumes), New-York : R. Appleton, The Encyclopedia Press, 1907.

⁷⁸ Ce choix présente nécessairement des imperfections. Pour quelques auteurs, même si des ouvrages étaient signalés dans le dictionnaire de Masson, ou dans Fleury, lorsqu'aucune trace n'apparaissait sur Worldcat, leurs travaux n'ont pas été pris en compte dans l'indicateur de notoriété construit.

⁷⁹ En 1811, la ville d'Aix décide de rendre un hommage public, à l'occasion du recensement et d'un besoin de mieux identifier les domiciles, à trois Aixois illustres : Nicolas-Claude Fabry de Peiresc (1580-1637), Jean-François Ripert de Monclar (1711-1773), procureur général au Parlement, et le botaniste Joseph-Pitton de Tournefort (1656-1708). Est ainsi inaugurée une toponymie honorifique, qui devient plus importante sous la III^e République, puis au XX^e siècle (Source : « Récits de la rue et de la ville : Aix-en-Provence », *Rives nord-méditerranéennes*, n° 11, 2002, p. 91-103). Parmi les professeurs de notre base, sont honorés par la ville d'Aix, outre Peiresc (Archives municipales, registre D2 art. 13, délibération du 31 décembre 1811), Duperrier, Fabrot, Méridol et Lieutaud (tous les quatre lors d'une délibération du 9 mai 1894 ; Archives municipales, D1 art. 32, délibération lors de laquelle fut également décidé d'ériger un buste à la gloire de Peiresc devant l'université, et de baptiser « place de l'université » la place située devant le Cathédrale St Sauveur et les bâtiments de l'université). D'autres noms de la base de données apparaissent dans les rues d'Aix, liés aux familles et mais non pas à une

Pour faire ressortir de la population les personnes les plus connues, nous nous sommes appuyés sur une analyse quantitative. À partir des données Wikipedia et Worldcat, nous avons repris cinq indicateurs : le nombre de langues dans lesquelles existe une page Wikipédia, le nombre de signes dans la page Wikipedia la plus longue, le nombre d'ouvrages publiés par l'auteur ou sur cet auteur recensés dans Worldcat, le nombre de langues différentes impliquées dans ces ouvrages, et le nombre total d'exemplaires détenus dans les fonds des bibliothèques indiqué par Worldcat. Chacun de ces indicateurs présente ses propres biais et qualités. Nous les avons combinés à l'aide d'une approche en composante principale, créant ainsi un indicateur composite de notoriété. Il est intéressant de voir que parmi les 15 personnes citées comme des hommes du mérite le plus éminent par Henricy⁸⁰ en 1820, on retrouve 9 d'entre eux dans le premier décile de la distribution de notre indice de notoriété. Notre indicateur aboutit au tableau 5 qui présente les trente quatre personnes les plus visibles aujourd'hui, le « livre d'or de l'université d'Aix ».

Nom	Naissance	Remarque	Nom	Naissance	Remarque
1 Gassendi	1592		18 Croiset	1656	jésuite
2 Pennafort	1175	avant 1409	19 Gigot	1678	lien distant
3 Peiresc	1580	lien distant	20 Émerigon	1716	lien distant
4 Jansenius	1585	présence douteuse	21 Pezenas	1692	jésuite
5 Durantis	1230	avant 1409	22 Ferrein	1693	lien distant
6 Chaise	1624	jésuite + présence ?	23 Simeon	1749	
7 Fabri	1607	jésuite	24 Ailhaud	1675	
8 Lieutaud	1703	jésuite	25 Garidel	1658	
9 Baudrand	1701	jésuite	26 Beraud	1702	jésuite
10 Genebrard	1535	chancelier	27 Brisacier	1592	jésuite
11 Fabrot	1580		28 Cosnac	1628	chancelier
12 Boisgelin	1731	chancelier	29 Guevarre	1646	jésuite
13 Daviel	1693	lien distant	30 Paulian	1722	jésuite
14 Durand	1729		31 Belvisio	1270	avant 1409
15 Barry	1587	jésuite	32 Merindol	1570	
16 Pagi	1624		33 Darluc	1717	
17 Fillastre	1347	chancelier	34 Fontaine	15??	

Tableau 5 : le Livre d'Or de l'ancienne université d'Aix

Pierre Gassendi est sans conteste la personne la plus « connue » de notre population. Il est assez étonnant, pour une université reconnue surtout pour son domaine juridique, d'être avant tout visible grâce à un polymathe astronome. Pierre Gassendi bénéficie bien sûr d'entrées Wikipedia et Worldcat bien garnies, mais, surtout, sa reconnaissance va jusqu'aux étoiles – un cratère lunaire porte son nom. Il est le seul de notre liste à figurer dans la base de données des biographies d'hommes mondialement célèbres Panthéon 1.0⁸¹. Si l'on accepte que Jansénius est bien Ansénius le flamand, il viendrait juste après Gassendi, ayant donné son nom à une doctrine religieuse, le jansénisme. Proche de Gassendi, se trouve également le jésuite Honoré Fabry (logique, mathématiques, astronomie). Dans le domaine du droit, Charles-Hannibal Fabrot est le juriste le plus connu. Gassendi, Fabrot, Fabry et Nicolas-Claude Peiresc (si l'on

personne en particulier. Il est à noter que Gassendi possède un boulevard qui porte son nom dans la ville de Digne, où il fut élève, mais n'a pas inspiré la toponymie aixoise.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ *Ibid.*

accepte le lien ténu de ce dernier avec l'université) sont contemporains et caractérisent en quelque sorte un âge d'or pour l'université, 1550-1649. À cette même époque, Antoine Mérindol et Jacques Fontaine brillent dans le domaine de la médecine. Les lettres ne sont pas en reste avec Jean de Brisacier, Paul de Barry, et Gilbert Génébrard. Cette période d'or est précédée d'une période « creuse », 1450-1549, où nous ne trouvons personne dont le souvenir a persisté jusqu'à aujourd'hui, ce qui peut s'expliquer en partie par la rareté des archives. Cette période de démarrage difficile est conforme à la vision de l'université proposée par Noël Coulet : « L'université créée en 1409 n'occupe encore à la fin du XV^e siècle qu'une place modeste sur la carte universitaire de la France. Si elle rayonne peu, elle répond aux intentions de son fondateur en formant les cadres du comté. »⁸². Avant cette période creuse, autour de la création de l'université, nous retenons Raymond Pennafort, Guillaume Durantis et Jacopo Belvisio en droit, et Guillaume Fillastre dans le domaine des sciences (cartographie).

L'âge d'or aixois est concomitant avec les débuts d'une période prospère pour la ville, qui commence avec le règne d'Henri IV : « Soumise à rude épreuve durant le XVI^e s., entre les invasions destructrices de Charles Quint et les malheurs de la guerre civile, la ville d'Aix « dans ce XVII^e siècle, passe avec raison pour être une des plus belles villes de France, tant par la magnificence des maisons qu'on a eu soin de faire bâtir que par la grandeur de ses rues, de ses places et pour les autres ornements que l'on y ajoute tous les jours » (Louis Moreri, Grand Dictionnaire historique, 8^e édition, 1699). Or ce charme et cette beauté que célèbrent à peu près tous les visiteurs de la fin du XVII^e et du XVIII^e siècles, se sont épanouis depuis le règne d'Henri IV jusqu'à la mort du Grand Roi »⁸³. Michel de Mazarin agrandit la ville, la vie intellectuelle est en plein essor et le Parlement de Provence prend de l'importance, notamment avec Guillaume de Vair.

La période succédant à cet âge d'or pour l'université n'est pas suivie par un cycle obscur. Au contraire, entre 1550-1649 passent par Aix des personnes connues en sciences (Esprit Pézenas, Pierre-Joseph Garidel, Laurent Béraud), en théologie (Jean Croiset, Jean de Dieu-Raymond de Boisgelin de Cucé, Daniel Joseph de Cosnac), en lettres (André Guévarre, Antoine Pagi) et en médecine (Jean Ailhaud, Antoine Ferrein, François Gigot de la Peyronie). Jean Ailhaud jouit d'une grande notoriété en son temps pour sa poudre purgative. François Gigot de la Peyronie, bien qu'indirectement impliqué à Aix, est non seulement une personne majeure de son siècle, mais est également connu via son nom que l'on attribua à une maladie qu'il décrivit, *Induratio penis plastica*. La dernière période n'est pas non plus éteinte, même si la ville semble connaître un déclin⁸⁴. Joseph Lieutaud (qui aura une rue baptisée en son honneur), Michel Darluc et Jacques Daviel sont des médecins célèbres. L'enseignement du droit bénéficie de la présence de Joseph Jérôme Siméon, Balthasar-Marie Émerigon, et Pierre-Toussaint Durand de Maillane, ces deux derniers n'ayant qu'un lien ténu avec l'université. En théologie, le jésuite Barthélémy Baudrand est un écrivain spirituel de renom, et en science le jésuite Aymé-Henri Paulhan se distingue.

Le tableau 5 permet également de saisir l'importance de nos hypothèses dans la constitution de ce livre d'or. Si l'on adopte une définition stricte du périmètre de l'ancienne université d'Aix et de son corps professoral, en enlevant le collège bourbon (jésuites), les chanceliers, les érudits antérieurs à 1409, et les personnes ayant un lien distant ou douteux avec l'université, on perd les deux tiers de notre livre d'or. Il ne reste que dix personnes sur trente-quatre. Le tableau permet également d'appréhender l'importance qualitative des jésuites dans l'université. Ceux-ci placent neuf de leurs membres parmi les trente-quatre personnes les plus connues aujourd'hui.

⁸² COULET (Noël), *op. cit.*, 2012, p. 70.

⁸³ BERNOS (Marcel), *Histoire d'Aix en Provence*, Aix-en-Provence, Edisud, 1977, p. 161.

⁸⁴ VOVELLE (Michel), *Histoire d'Aix en Provence*, *ibid.*, p. 215-274.

Comme d'autres universités en France, l'ancienne université d'Aix est souvent vue comme une université en déclin lors de la période moderne. Celle-ci semble avoir peu participé aux grands mouvements que connut l'Europe, au travers de la révolution scientifique et des lumières.

Dans cet article, nous avons voulu donner de la substance à ce point de vue, et le qualifier, en nous centrant sur les caractéristiques des savants et érudits ayant participé à l'enseignement à Aix-en-Provence sous l'Ancien régime. Pour ce faire, nous avons construit une base de données prosopographique sur une longue durée, couvrant ainsi l'ancienne université d'Aix (1409-1793), les écoles qui l'ont précédée (-1409) et le collège royal bourbon (1603-1763). L'analyse des données individuelles récoltées permet d'appréhender la démographie de cette population en termes de longévité et de mobilité, et apporte ainsi une première contribution, sur la période longue, à la compréhension de l'évolution du capital humain lié au corps professoral.

Les deux mesures de longévité, âge moyen au décès et espérance de vie à 30 ans, indiquent toutes deux une hausse de la durée de vie sur la période 1650-1793. Ce résultat est en adéquation avec la littérature qui suggère que les élites sont précurseuses de l'accroissement de longévité. À cet égard, les professeurs à Aix s'inscrivent dans une tendance comparable à celle de leurs collègues du reste de l'Europe.

En calculant les distances moyennes et médianes entre les lieux de naissance et Aix-en-Provence, nous montrons une réduction de la mobilité au cours du temps sur la période 1450-1793, principalement dans le domaine juridique, mais également pour les autres disciplines. Cette réduction témoigne d'un ancrage local plus marqué, mais également d'une attractivité nationale et internationale en déclin au cours du temps.

Le récit du déclin doit toutefois être nuancé dans notre analyse par la trace en termes de notoriété laissée aujourd'hui par les universitaires aixois. Nous avons établi un indicateur de notoriété actuelle, principalement basé sur les ouvrages des professeurs ou consacrés aux professeurs, qui sont parvenus dans les bibliothèques participantes au catalogue mondial Worldcat. Cet indicateur met en avant l'existence d'un âge d'or au début du XVII^e siècle avec Pierre Gassendi, Charles-Hannibal Fabrot, et, au travers d'un lien plus lâche avec l'université, Nicolas Fabri de Peiresc. Nous montrons ainsi l'absence d'un déclin franc en termes de notoriété pour la période consécutive (1650-1793), du moins si l'on adopte une vision étendue de l'université, incorporant les personnes gravitant à son pourtour et les intervenants du collège royal bourbon.

L'étude permet par ailleurs de souligner l'importance du collège jésuite, pour sa contribution à l'enseignement des arts libéraux en Provence, et met en évidence sa plus-value en termes de capital humain, avec notamment la présence d'érudits comme Esprit Pezenas.

L'analyse de l'évolution du capital humain des érudits aixois ne permet donc pas de retrouver le « coma universitaire au siècle des lumières »⁸⁵ caractérisant selon Patrick Ferte l'université de Cahors, par exemple, et illustrant un phénomène général couramment acquis. Toutefois, ce résultat est conditionné à l'inclusion dans notre échantillon de personnes intervenant à l'université sans en être pleinement membres.

Notre résultat contredit donc partiellement la vision selon laquelle les universités deviennent caduques à la fin de la période moderne, et souligne l'importance de s'intéresser de plus près au corps professoral des anciennes universités françaises sur la longue durée. Des comparaisons avec d'autres universités devraient constituer des travaux d'approfondissement futurs.

⁸⁵ FERTE (Patrick), *L'université de Cahors au XVIII^e siècle (1700-1751) : le coma universitaire au siècle des Lumières*, Saint-Sulpice-la-Pointe, P. Ferte, 1 vol (383 p), 1975.

Compléments méthodologiques

Voir <https://www.de-la-croix.be/appendix/adm2019-appendix.pdf>

Liste des personnes incluses dans notre étude

Voir <https://www.de-la-croix.be/appendix/adm2019-data.pdf>